

VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

2^{DE}

1^{RE}

T^{LE}

Français

ENSEIGNEMENT
COMMUN

PROLONGEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL ET GROUPEMENT DE TEXTES COMPLÉMENTAIRES PRÉSENTATION

Le prolongement artistique et culturel et le groupement de textes complémentaires sont recommandés par les programmes pour éclairer et compléter l'étude des œuvres et des parcours. Ni l'un ni l'autre n'a de caractère obligatoire.

Le prolongement artistique et culturel

Les programmes de 2010 pour le lycée invitaient le professeur à proposer un travail sur l'histoire des arts pour l'étude de la poésie et du roman en classe de seconde et de première. Dans les programmes de 2019, la possibilité pour le professeur d'intégrer à l'étude de l'œuvre et du parcours associé un prolongement artistique et culturel est étendue à tous les objets d'étude.

Les programmes fixent des objectifs spécifiques à chaque objet d'étude selon les classes du lycée. Le professeur aura ainsi, en classe de seconde, à adapter le prolongement artistique et culturel aux œuvres étudiées pour le roman et le théâtre, et aux parcours chronologiques pour la poésie et la littérature d'idées. En classe de première, il l'adapte en fonction de l'œuvre intégrale et du parcours associé. Le nombre de parcours artistiques et culturels proposés aux élèves est laissé au choix du professeur, tout comme le nombre d'éléments qui les composent.

Ces parcours ont toujours pour objectif d'enrichir le travail sur les œuvres et parcours du programme et d'élargir la compréhension de leurs enjeux par les élèves. En seconde comme en première, ils permettent, au sein du cours de français, un dialogue entre la littérature et les autres arts, et contribuent à construire une culture artistique et une conscience esthétique. Le programme de seconde propose pour chaque objet d'étude des pistes de prolongements artistiques et culturels. En première, les « approches artistiques ou culturelles » sont en relation avec le programme renouvelable d'œuvres et leur orientation est donc laissée à l'appréciation des professeurs.

Retrouvez éduscol sur :



Le groupement de textes complémentaires

En classe de seconde

Le groupement de textes complémentaires constitue un corpus de textes « correspondant à des questions littéraires posées par les œuvres et parcours au programme et qui gagnent à être approfondies par l'analyse d'extraits d'autres œuvres, à quelque époque qu'elles appartiennent ». Le professeur peut l'envisager pour accompagner et éclairer soit l'étude d'une œuvre intégrale dans le cadre du roman ou du théâtre, soit l'étude des parcours organisés chronologiquement pour la poésie et la littérature d'idées. Complétant le travail sur l'œuvre ou le parcours, le groupement complémentaire élargit les perspectives autour de ce noyau central et peut ainsi comporter des textes qui débordent le cadre chronologique de l'objet d'étude, de manière à mettre en évidence des continuités, des ruptures, des échos entre différentes époques. Le professeur veille donc à la fois à la cohérence nécessaire entre l'étude de l'œuvre ou du parcours et le ou les groupements complémentaires qu'il propose – c'est le sens des recommandations du programme à la suite de la définition du corpus pour chacun des objets d'étude –, et à l'intérêt des perspectives qu'ouvre ce groupement. Ce dernier contribue donc, on le voit, à construire une conscience historique de la littérature.

En classe de première

Le groupement de textes complémentaires est conçu en relation avec l'œuvre et le parcours associé figurant au programme. Il peut, comme en Seconde, comporter des textes extraits d'œuvres antérieures ou postérieures à la période définie par l'objet d'étude, ou appartenant à d'autres genres, de manière à montrer comment des œuvres plus éloignées dans le temps nourrissent l'œuvre au programme ou s'en font l'écho, en jouant de la continuité ou du décalage, à travers la reprise d'un sujet, d'un motif ou d'un personnage, par exemple. Il peut aussi interroger l'évolution d'un genre, d'un mouvement ou d'une écriture.

Les textes proposés dans le cadre des groupements complémentaires ne font pas l'objet d'une explication de texte. Ils sont lus et travaillés librement de manière à apporter aux élèves des connaissances supplémentaires sur un aspect de l'œuvre et du parcours. Il est donc intéressant de les mettre en relation avec les études transversales menées en classe et les textes composant le parcours associé. La lecture et le commentaire de ces textes complémentaires viennent enrichir progressivement la réflexion des élèves en leur donnant à comprendre que les questions et les formes ont une histoire, se métamorphosent et se perpétuent dans le temps, et donnent ainsi à nos propres interrogations une sorte de profonde résonance. L'élargissement ou l'approfondissement proposés par le groupement de textes complémentaires permettent ainsi aux élèves, en faisant entendre le dialogue qui existe entre des œuvres et des textes éloignés, de mieux se les approprier et donc d'aborder mieux armés la dissertation, mais aussi l'entretien à l'oral des épreuves anticipées de français.

Dans la mesure où le prolongement artistique et culturel et le groupement de textes complémentaires ont l'un et l'autre pour objectif d'élargir les perspectives autour du centre que constituent l'œuvre et le parcours associé, très fortement liés l'un à l'autre, rien n'empêche le professeur de réunir ces deux ensembles en un seul et même dossier complémentaire mêlant textes littéraires, documents critiques ou historiques et images ou références artistiques. Ces éléments peuvent être organisés, par le professeur ou par les élèves, en différents corpus faisant l'objet de travaux divers : lecture commentée, ressource d'appui pour telle ou telle étude transversale, synthèse ou analyse proposée par les élèves, écrits d'appropriation... Les élèves peuvent être associés à la composition de ces corpus, et notamment être invités à garder la trace, par exemple dans leur carnet de lecture, des analyses et réflexions liées à la recherche des textes, documents, images et références qu'ils proposent en complément de ceux qui composent les dossiers élaborés par le professeur.

Retrouvez éduscol sur :

